



## ***Les médias sociaux dans une perspective de droit*** *Vie privée, droit à l'image, diffamation et cyber-intimidation* *Atelier d'éducation aux droits*

**Le monde des virtuel est en pleine effervescence et ne cesse d'évoluer. L'ère du *Web 2.0* ne se limite plus à la consultation de sites ou à l'envoi de courriers électroniques : il permet aux internautes d'interagir avec le contenu des pages, mais aussi entre eux.**

Depuis les dernières années, on observe chez les internautes de tous âges un phénomène grandissant : l'exposition publique volontaire de sa vie privée. Par exemple, on n'hésite plus à divulguer sur *Facebook* ce que l'on n'aurait jamais révélé à un inconnu croisé dans la rue. Cette banalisation n'est pas sans conséquence et mérite notre attention.

Nous souhaitons sensibiliser les utilisateurs et leurs parents aux réalités du *Web 2.0* de façon à ce qu'ils se responsabilisent et qu'ils puissent éventuellement défendre leurs droits. Loin de nous l'idée de diaboliser l'utilisation de ces sites. Nous visons plutôt à fournir les outils pertinents à une conduite sécuritaire, laquelle permettra ultimement d'éviter les problèmes liés à une utilisation pernicieuse.

Dans cette optique, divers points sont abordés :

**1. Le droit à la vie privée...**

Comment adopter dès maintenant une attitude saine sur le web ?

**2. Le droit à l'image...**

Qu'est-ce que c'est et comment faire pour le protéger ?

**3. La cyber-intimidation (l'utilisation des médias sociaux pour intimider ou harceler d'autres personnes)...**

Savoir la reconnaître et y mettre fin.

**4. La récolte d'informations issues de plateformes sociales par les employeurs, les recruteurs ou les assureurs...**

Préserver sa réputation, son profil professionnel et sa crédibilité.

**5. Les médias sociaux et les droits d'auteur (plus de 250 millions de photos téléchargées sur *Facebook* chaque jour)...**

Protéger vos droits d'auteurs et s'assurer de ne pas enfreindre celui des autres ?

Cet atelier peut être adapté à un public adulte et jeune. Il pourra bien répondre aux interrogations des parents face aux agissements de leurs enfants.

Pour réserver un atelier : **Sébastien Harvey**  
418 522-4506  
[info@liguedesdroitsqc.org](mailto:info@liguedesdroitsqc.org)